

# L'aire urbaine du Havre : un bassin de vie pour 300 000 habitants

## AVANT-PROPOS

L'Agence d'urbanisme de la région du Havre (AURH) et l'INSEE ont souhaité s'associer pour fournir aux acteurs locaux une information sur leur territoire notamment à partir des données récentes du recensement de la population. Tirant parti des capacités d'expertise des deux organismes, ce document propose aux élus locaux des analyses susceptibles d'éclairer leurs réflexions et leurs politiques sur les périmètres des nouvelles intercommunalités (communauté d'agglomération, communauté de communes, pays), et au regard des nouvelles responsabilités qui sont les leurs. Cette étude prend comme espace de référence l'aire urbaine du Havre. Elle met en avant les relations existantes entre les espaces intercommunaux qui la composent et, à l'initiative de l'AURH, identifie certains enjeux de développement local.

L'aire urbaine est un zonage à caractère technique, c'est-à-dire ni administratif, ni politique, qui a été défini par l'INSEE. Pour simplifier, l'aire urbaine est une zone au sein de laquelle les relations entre communes sont fortes parce que de nombreuses personnes habitent dans une des communes de l'aire urbaine et travaillent dans une autre. Cette situation a des implications en matière d'habitat, de transports, d'équipements, de ressources des communes et de problèmes sociaux.

Au cours des dix dernières années, l'aire urbaine du Havre a perdu des habitants. Mais si la ville-centre a perdu des habitants, les communes de la périphérie en ont gagné, modifiant ainsi certains équilibres dans l'aire urbaine : les déménagements à l'intérieur de ce territoire et l'augmentation des déplacements « domicile-travail » qu'ils engendrent posent de nombreuses questions liées à l'habitat et aux transports.

L'un des faits marquants qui apparaissent dans cette étude est le manque d'attractivité de l'agglomération havraise à l'égard des jeunes de 20 à 29 ans.

Toute agglomération de cette taille, disposant en outre d'un pôle universitaire, attire normalement de nombreux jeunes. Cette attractivité est relativement faible dans le cas du Havre. Comment retenir les jeunes ou les attirer davantage ?

C'est un des principaux enjeux de ce territoire dans les années à venir.

La structure industrielle de la région havraise, héritée du passé, présente deux grandes caractéristiques : une forte représentation d'activités traditionnelles (industrielles et portuaires) et une présence très marquée des établissements de grande taille. Ces deux caractéristiques, peu favorables à la croissance de l'emploi, ont pour conséquences un taux de chômage élevé et qui ne baisse que lentement et une proportion importante de chômeurs de longue durée, y compris chez les jeunes.

L'ensemble de l'aire urbaine subit donc les conséquences des transformations d'un appareil productif qui, de surcroît, est très concentré sur quelques pôles d'emploi. Une diversification des activités, un développement du secteur tertiaire et une multiplication des pôles d'emploi seraient de nature à rééquilibrer ce territoire, au bénéfice de l'ensemble des communes et de leurs regroupements. Ces politiques, qui mobilisent les acteurs locaux et commencent à se traduire sur le terrain, relèvent néanmoins d'un travail de longue haleine car une structure économique n'évolue que progressivement.

### QU'EST-CE QU'UNE AIRE URBAINE ?

Une aire urbaine est constituée d'un pôle urbain et des communes périurbaines dans l'influence de celui-ci.

On définit un pôle urbain comme une unité urbaine (agglomération reposant sur la continuité de l'habitat) qui compte au moins 5 000 emplois.

Dans la zone d'influence de ce pôle, les communes périurbaines sont celles dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans l'aire urbaine.

L'aire urbaine correspond donc à un territoire dans lequel les liens entre les communes sont forts en matière d'emploi.

## TERRITOIRE

### Une agglomération et des couronnes périurbaines de plus en plus interdépendantes

L'aire urbaine du Havre, avec 296 000 habitants se classe au 27<sup>ème</sup> rang des aires urbaines en France (25<sup>ème</sup> rang en 1990). Entre 1990 et 1999, l'aire urbaine s'est étendue au nord et à l'est. Elle n'a pas encore franchi la Seine, malgré la création du Pont de Normandie.

Elle se compose de 72 communes en 1999, contre 61 en 1990. La communauté d'agglomération du Havre (CODAH) en comprend 17. Elle correspond, à quelques communes près, au pôle de l'aire urbaine, c'est-à-dire à l'unité urbaine du Havre (14 communes). 58 communes périurbaines complètent l'aire urbaine. La communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc (CCSR) est incluse dans la partie sud de cette couronne périurbaine. Au nord, l'aire urbaine déborde sur le Pays des Hautes Falaises. Elle intègre la presque totalité

du District de Criquetot l'Esneval, à l'exception d'Étretat, et 15 communes sur 22 de la Communauté de communes de Goderville. Ce territoire, avec les quatre communes situées à l'est appartenant aux communautés de communes de Bolbec et de Port-Jérôme, seront désignés par la suite "Couronne Nord" de l'aire urbaine.

L'aire urbaine du Havre a connu une extension de son territoire entre 1990 et 1999. Dans la nouvelle délimitation, sa population a baissé de 1 966 habitants sur cette période. Elle fait partie des rares aires urbaines françaises en décroissance démographique.

Cette évolution résulte d'une baisse de population importante dans les principales communes urbaines (-6 551 habitants) et de la poursuite d'une croissance démographique dans tous les territoires périurbains, en particulier dans la CCSR. Ce mouvement s'inscrit dans la tendance des vingt-cinq dernières années, à ceci près qu'il a franchi une nouvelle étape : aux villes en situation de diminution de population depuis plusieurs décennies, Le Havre et Harfleur, sont venues s'ajouter celles de Gonfreville-l'Orcher, de Montivilliers et de Sainte-Adresse. Néanmoins, ces villes hébergent encore 79% de la population de l'aire urbaine.

### Les navettes «domicile-travail» s'organisent autour de quatre pôles d'emploi, dont trois sont situés dans la CODAH

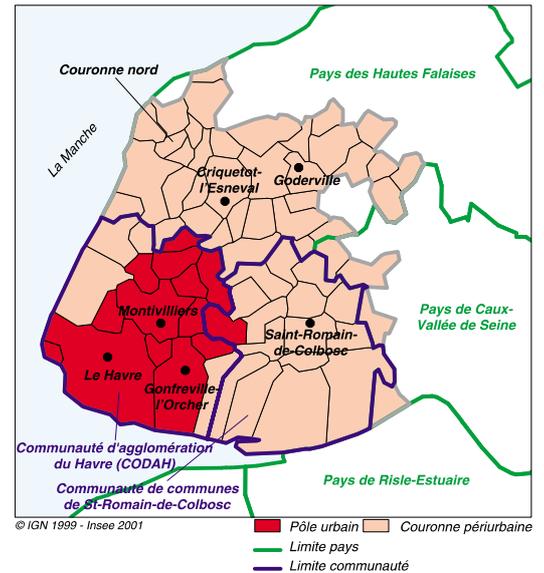
Entre 1990 et 1999, l'emploi et sa répartition géographique sont restés stables. L'emploi est toujours très concentré géographiquement ; sept

communes offrent 90% des emplois et quatre communes sont considérées comme des pôles d'emploi (plus de 5 000 emplois dans la commune) : Le Havre (73 243 emplois en 1999), Sandouville (7 489), Gonfreville-l'Orcher (7 353) et Montivilliers (6 238). A ce titre, la CODAH regroupe plus de 85% de l'emploi de l'aire urbaine (65% pour la seule ville du Havre) et se pose comme lieu de destination privilégié de la majorité des navettes «domicile-travail» de l'aire urbaine.

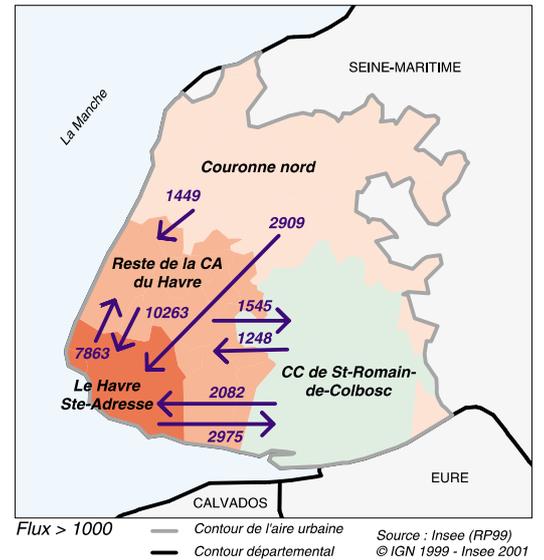
Au sein des pôles d'emploi, des évolutions ont cependant eu lieu. Le Havre a perdu plus de 3 200 emplois et Sandouville plus de 1 600. En revanche, la croissance de l'emploi a été forte à Gonfreville-l'Orcher (+1 200) et surtout à Montivilliers (+1 600). L'emploi a également progressé à Saint-Romain-de-Colbosc, mais cet accroissement n'a pas permis de compenser les pertes d'emplois de Sandouville. La dernière décennie montre donc une légère tendance à une redistribution de l'emploi dans la CODAH.

Plus largement, la CODAH et la CCSR offrent davantage d'emplois qu'elles n'ont d'actifs résidents, alors que la couronne Nord, comme tout territoire périurbain, est fortement déficitaire en emplois. La communauté de communes de Saint-Romain de Colbosc cumule deux caractéristiques importantes : elle est à la fois pôle d'emploi (les emplois

### L'aire urbaine du Havre



### Les navettes domicile-travail à l'intérieur de l'aire urbaine



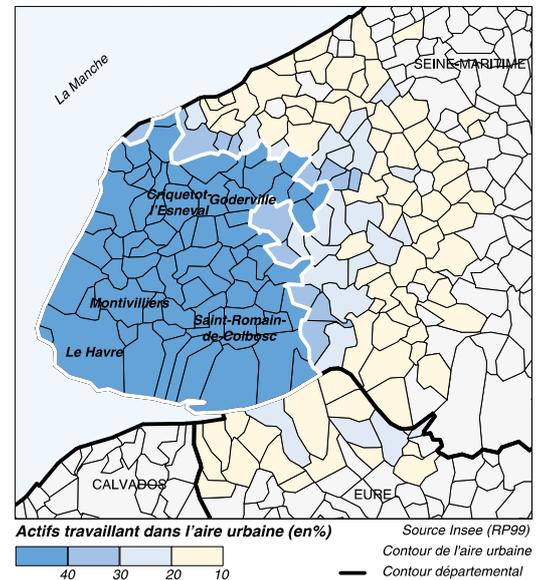
### ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE L'AIRES URBAINE (1)

	Nombre de communes	Population 1990	Population 1999	Évolution 1990-1999 (%)
CODAH	17	260 189	255 082	-2,0
Dont communes de plus de 8 000 habitants	5	240 350	233 799	-2,7
Dont autres communes	12	19 839	21 283	+7,2
CC de Saint-Romain-de-Colbosc (CCSR)	16	14 747	16 214	+9,9
Couronne Nord	39	23 803	25 477	+7,0
Aire urbaine du Havre	72	298 739	296 773	-0,7
Moyenne des aires urbaines de référence (2)		3 925 464	4 030 042	+2,7

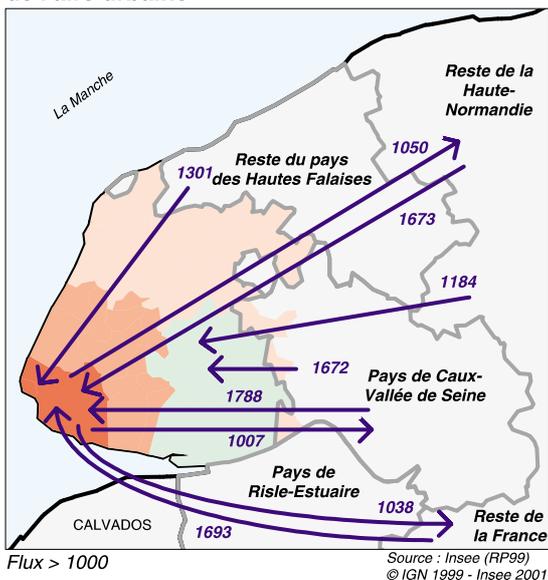
Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999  
 (1) limites de 1999  
 (2) aires urbaines françaises de 250 000 à 350 000 habitants

Unités : commune, habitant, %

### Influence de l'aire urbaine



### Les navettes domicile-travail à l'extérieur de l'aire urbaine



sont deux fois plus nombreux que les actifs résidents) et les actifs qui y vivent, travaillent, en très grande majorité, à l'extérieur.

### Des déplacements qui se multiplient et s'allongent entre les territoires de l'aire urbaine

La CODAH présente un niveau d'intégration très important : près de neuf actifs sur dix habitent et travaillent sur ce même territoire. Au sein de la CODAH, les flux vers Montivilliers se sont sensiblement accrus depuis 1990, en raison de la forte croissance de l'emploi dans cette zone. Cette croissance n'a pourtant pas entraîné une baisse sensible des navettes quotidiennes de Montivilliers vers les autres pôles d'emploi. L'emploi créé dans cette commune n'a donc pas été occupé par des actifs vivant dans la commune, mais bien dans toute la CODAH. Plus globalement, les flux entre communes de la CODAH ont nettement crû dans la dernière période intercensitaire.

De même, à l'intérieur de l'aire urbaine, les échanges se sont fortement développés entre la CODAH et respectivement, la couronne Nord (augmentation de 43% des migrations alternantes en direction de la CODAH) et la CCSR (+30%). L'interdépendance est

donc plus forte du point de vue de l'emploi et de l'habitat entre ces territoires.

Enfin, les entrées et sorties de l'aire urbaine sont aussi un peu plus nombreuses qu'en 1990, mais sans atteindre un poids significatif. De plus, les flux de migrants alternants entre l'aire urbaine du Havre et les aires urbaines limitrophes et régionales sont globalement équilibrés. L'aire urbaine du Havre exerce toutefois une attraction plus marquée sur les aires urbaines de Fécamp et de Bolbec et présente un léger déficit de na-

vettes « domicile-travail » à l'égard de celle de Notre-Dame-de-Gravenchon.

Au total, l'aire urbaine apparaît comme un bassin d'emploi très autonome puisque 93% des habitants travaillent dans ce territoire.

## POPULATION

### Une jeunesse toute relative

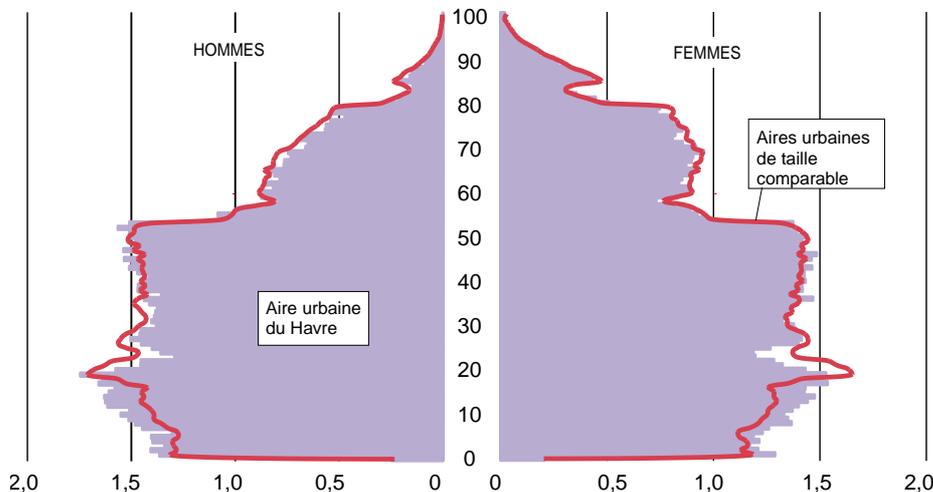
Dans une première analyse, la population de l'aire urbaine du Havre peut être considérée comme particulièrement jeune. La part des moins de 20 ans parmi les habitants était de 27,5% en 1999, proportion sensiblement supérieure à ce que l'on observe dans l'ensemble de la région (26,6%), dans les aires urbaines de taille comparable à celle du Havre (25,4%) ou dans celle de Rouen (25,8%). A l'opposé de la pyramide des âges, les plus de 60 ans représentent presque 19% de la population contre 20% dans la moyenne des aires urbaines d'environ 300 000 habitants.

Cette jeunesse doit toutefois être relativisée. Si les jeunes sont, en proportion, plus nombreux jusqu'à 20 ans (dynamisme de la natalité locale), ils le sont relativement moins entre 20 et 29 ans (du fait d'un solde migratoire négatif pour cette tranche d'âge). Les 20 à 29 ans représentent à peine 14% des habitants de l'aire urbaine contre plus

### ENJEUX

Comme au niveau national, la tendance locale est à l'augmentation à la fois du nombre des déplacements et des distances « domicile-travail ». Elle confirme la cohérence de l'aire urbaine en tant que territoire de vie et d'activité des ménages qui y vivent mais, en même temps, elle atteste de la nécessité d'une organisation cohérente des déplacements (tous modes confondus) à la fois au sein de la CODAH comme entre la CODAH et les autres territoires de l'aire urbaine. Au-delà du plan de déplacements urbains (PDU), qui concernera bientôt toute la communauté d'agglomération du Havre, reste donc posée la question d'une politique locale de déplacements (infrastructures routières, transports en commun urbains et interurbains, réseau SNCF, etc.) couvrant l'aire urbaine et articulant les politiques de déplacements des différents territoires.

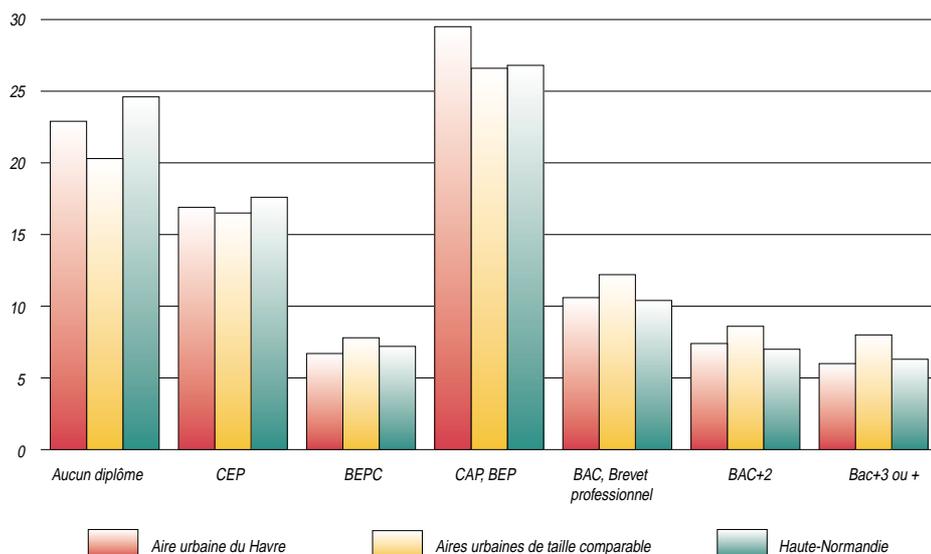
### PYRAMIDE DES ÂGES DE L'AIRES URBAINE DU HAVRE



Source : INSEE - Recensement de la population 1999

Unité : %

## RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Source : INSEE - Recensement de la population 1999

Unité : habitant de 15 ans et plus en %

de 15% dans celles de taille comparable (1).

### Un déficit de diplômés de l'enseignement supérieur

Avec 24% de bacheliers parmi les personnes ayant terminé leurs études, l'aire urbaine se situe au-dessus de la moyenne régionale (qui, elle, est nettement inférieure à la moyenne nationale). Les non diplômés sont moins nombreux (22,9% contre 24,6% dans la région), la principale spécificité havraise tenant à la part élevée de niveaux CAP-BEP (29,5%, presque trois points de plus que la moyenne régionale).

Mais par comparaison avec des aires urbaines de taille semblable, le niveau moyen de formation de celle du Havre apparaît limité : le déficit sur la part des bacheliers est important (5 points) tandis que la proportion de non diplômés est sensiblement supérieure.

En outre, ce déficit en matière de formation ne semble pas être en voie de se résorber. Si les poursuites d'études sont de plus en plus fréquentes, comme partout, elles restent moins nombreuses au Havre, avec

57% de jeunes encore scolarisés entre 19 et 24 ans, contre 62% dans les aires urbaines de taille comparable.

## MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

### Un manque d'attractivité à l'égard des jeunes

L'aire urbaine du Havre constitue, comme toute aire urbaine, un véritable bassin de vie dans lequel la grande majorité des ménages travaillent et habitent. Les déménagements-emménagements à l'intérieur de l'aire urbaine (118 000 entre 1990 et 1999) sont, en effet, bien plus nombreux que ceux enregistrés avec l'extérieur (70 000). Même à l'intérieur de chaque commune, les changements de résidence sont très nombreux. Les migrations au

sein de la seule commune du Havre, par exemple, représentent les deux tiers des déménagements enregistrés dans l'aire urbaine.

### Une logique de déménagement du centre vers la périphérie

Cela étant, les échanges de population entre les différentes composantes de l'aire urbaine restent importants : plus de 15 000 personnes ont quitté le Havre pour le reste de la Communauté d'agglomération du Havre (CODAH) ou inversement, et entre la CODAH et la couronne périurbaine, les migrations résidentielles ont concerné 12 000 personnes. Le solde migratoire du Havre vis-à-vis de son agglomération et de sa couronne périurbaine est négatif, de même que celui du reste de la CODAH à l'égard de la périphérie de l'aire urbaine. Entre les deux composantes du secteur périurbain, la Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc (CCSR) et la « couronne Nord », les échanges sont très peu nombreux et équilibrés. Les déplacements de population au sein de l'aire urbaine s'inscrivent donc toujours dans cette logique « centrifuge » du centre vers la périphérie, traditionnelle en France depuis les années 70.

### Les ménages avec enfants choisissent la couronne périurbaine

En règle générale, deux grandes catégories de population sont à l'origine de l'essentiel des migrations : les « trentenaires » et leurs enfants (jusqu'à 15 ans) d'une part, qui quittent les pôles urbains pour de meilleures conditions de logement (en général la

#### SOLDES MIGRATOIRES ENTRE 1990 ET 1999

ENTRE :	Le Havre + Sainte Adresse	Reste de la CODAH	CODAH	CCSR (1)	Couronne Nord
ET : Le Havre+Sainte-Adresse	0	3 150		1 080	1 390
Reste de la CODAH	-3 150	0		630	650
CCSR (1)	-1 080	-630	-1 710	0	0
Couronne Nord	-1 390	-650	-2 040	0	0
Reste Haute-Normandie	-1 160	-540	-1 700	-130	-600
Reste France	-6 760	-1 240	-8 000	-120	-30
<b>Solde total</b>	<b>-13 540</b>	<b>90</b>	<b>-13 450</b>	<b>1 460</b>	<b>1 410</b>

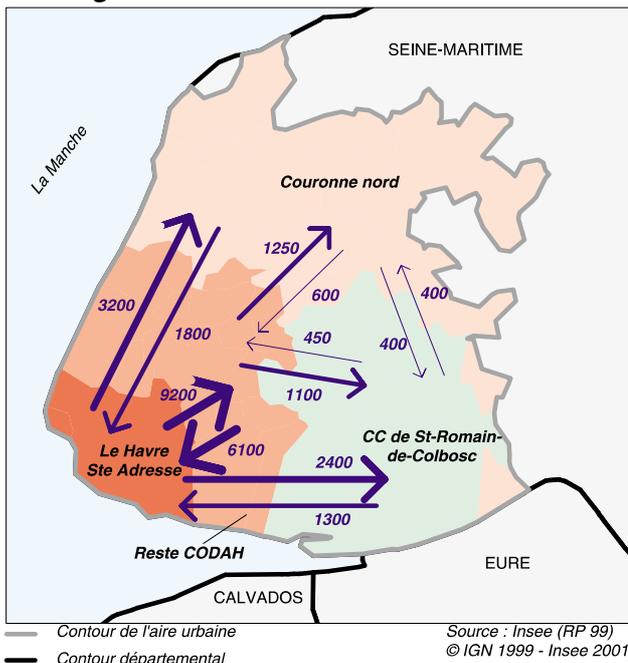
Source : INSEE

(1) Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc

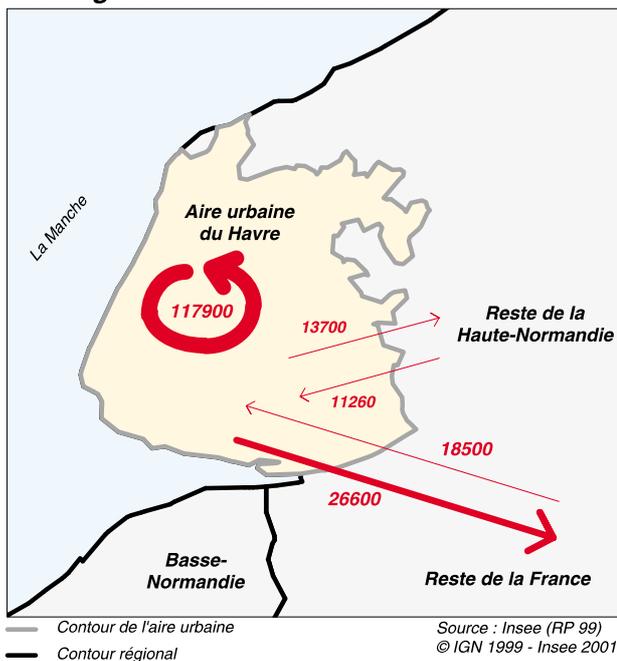
Unité : habitant

**Note de Lecture :** entre 1990 et 1999, Le Havre et Sainte-Adresse ont perdu 3 150 habitants au profit du reste de la CODAH.

## Les migrations résidentielles internes



## Les migrations résidentielles avec l'extérieur



maison avec jardin), et les jeunes (de 20 à 30 ans) d'autre part, qui rejoignent les agglomérations importantes pour suivre des études ou trouver plus facilement un premier emploi et/ou un premier logement.

Les «trentenaires» et leurs enfants ont été presque 4 500 à quitter la CODAH pour la couronne périurbaine (soit environ 1 500 ménages), contre seulement 1 300 flux de sens contraire. Au sein de la zone périurbaine, la couronne Nord semble un peu

mieux capter ces populations.

Ces mouvements sont relativement modérés au regard de ce que l'on observe dans la moyenne des aires urbaines. Autrement dit, Le Havre et son agglomération semblent un peu mieux «retenir» leurs jeunes ménages. Pour expliquer cette tendance, deux hypothèses peuvent être avancées : de par sa situation géographique, l'agglomération rayonne sur seulement 60°, d'où des capacités d'accueil en périurbain plus réduites ; les alternatives en termes d'habitat sont, malgré tout, importantes sur la CODAH même, qui englobe des communes de caractéristiques périurbaines.

A l'inverse, pour les jeunes de 20 à 29 ans, la commune du Havre enregistre un excédent important vis-à-vis de sa première couronne (reste de la CODAH) et de la couronne périurbaine (3 000 arrivées pour moins de 1 500 départs). Entre les autres territoires, les déplacements de jeunes sont beaucoup plus rares et à peu

près équilibrés.

Les migrations résidentielles sont également très liées au type d'activité des personnes et ont donc des conséquences économiques et sociales pour les territoires. La CODAH enregistre un net déficit migratoire à l'égard de la couronne périurbaine pour les actifs ayant un emploi (les trentenaires étant une classe d'âge très active). En revanche, l'agglomération est légèrement excédentaire en ce qui concerne

les chômeurs. Enfin, le retour sur la ville des ménages retraités pour disposer, notamment, de plus de services n'est pas une réalité dans l'aire urbaine : les mouvements correspondants sont de faible ampleur et leur résultante est d'ailleurs légèrement favorable au secteur périurbain. Ce retour existe peut-être mais alors à l'intérieur de la CODAH ou de chaque canton.

## Un solde migratoire défavorable vis-à-vis de l'extérieur

Le bilan migratoire de l'aire urbaine avec l'extérieur apparaît comme particulièrement défavorable et explique la baisse de sa population.

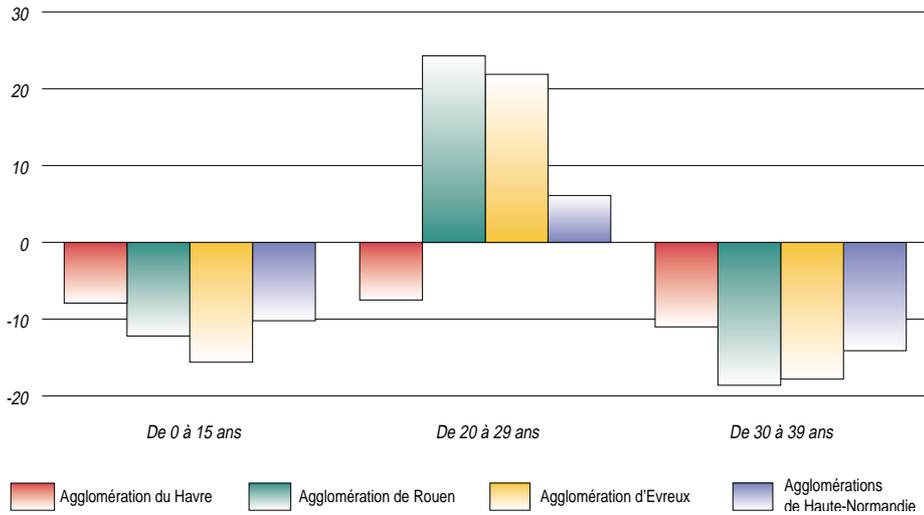
Ce déficit migratoire vis-à-vis de l'extérieur provient de l'agglomération et non de sa couronne périurbaine. La CCSR et la «couronne Nord» connaissent des excédents migratoires habituels pour des zones périurbaines, alors que le déficit de la CODAH est plus fort que dans la plupart des agglomérations de la région.

## L'agglomération n'attire pas assez les jeunes, en particulier les actifs

Ce bilan migratoire défavorable s'explique par un déficit d'attractivité de l'agglomération à l'égard des jeunes. En effet, les trentenaires et leurs enfants ne quittent pas plus Le Havre pour l'extérieur de l'aire urbaine que la moyenne des pôles urbains ; en revanche, le solde migratoire des jeunes est négatif alors qu'il est presque toujours positif dans les grandes agglomérations. Les flux des jeunes de 20 à 29 ans avec les autres régions sont nettement déficitaires (environ 2 000 jeunes). En outre, les excédents à l'égard de la couronne périurbaine et du reste de la Haute-Normandie peuvent paraître modestes pour le deuxième pôle d'emploi et d'enseignement supérieur de la région.

En distinguant les deux principales catégories de jeunes, les étudiants et les actifs, il semble bien que l'explication du déficit migratoire se trouve du

## SOLDES MIGRATOIRES PAR TRANCHE D'ÂGE ENTRE 1990 ET 1999



Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999

Unité : %

**Note de lecture :** entre 1990 et 1999, le déficit migratoire des 20-29 ans représente 8% de cette tranche d'âge dans l'agglomération du Havre alors qu'on enregistre un excédent de 6% pour cette même classe d'âge dans l'ensemble des agglomérations de la région.

côté des actifs. Ce départ des jeunes actifs correspond vraisemblablement à une recherche d'emploi ou à un accès à l'emploi plus facile à l'extérieur. Il peut être considéré comme une perte de forces vives pour l'aire urbaine du Havre.

De surcroît, si le bilan migratoire des étudiants est équilibré entre l'aire urbaine et le reste de la France, on s'attendrait cependant à ce que le pôle havrais d'enseignement supérieur exerce une attractivité plus forte, au-delà de la zone naturelle d'influence du Havre.

Enfin, les retraités ne contribuent que très peu à ce déficit migratoire. L'aire urbaine du Havre n'est donc pas véritablement touchée par "l'héliotropisme".

### ENJEUX

L'ensemble de ces mouvements résidentiels mettent en avant deux enjeux forts :

- comment limiter les risques de déséquilibres de fonctionnement des territoires (équipes publiques, vie sociale, accompagnement des ménages en difficulté...) liés au départ des familles avec enfant(s) vers la périphérie ?

- et surtout, comment, dans l'aire urbaine, réussir à fixer davantage les jeunes actifs qui vont chercher ailleurs des possibilités d'insertion économique ?

## LOGEMENT

### Une meilleure répartition de l'offre entre les territoires

La construction enregistrée et l'évolution des statuts d'occupation depuis 1990 n'ont pas modifié significativement les logiques dominantes de répartition du parc de logements et son mode d'occupation dans l'aire urbaine.

La couronne Nord et la Commu-

nauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc (CCSR) se caractérisent toujours par une prédominance du logement individuel (95%) et des propriétaires (79%), alors que sur le territoire de la CODAH, ce sont les ménages locataires qui sont majoritaires (53%), comme l'habitat collectif (62%).

Sur ce territoire, Le Havre et les villes moyennes (Gonfreville-l'Orcher, Harfleur, Montivilliers, Sainte-Adresse) concentrent la très grande majorité du parc public (98% du parc HLM de l'aire urbaine, pour 79% de la population totale de l'aire urbaine) ; les autres communes de la CODAH présentant un profil comparable à celui des communes de la couronne Nord et de la CCSR.

### Un ralentissement de la périurbanisation

A l'échelle de l'aire urbaine, près de la moitié des logements construits en accession à la propriété depuis dix ans l'ont été dans les communes périurbaines. A l'opposé, huit logements sociaux construits sur dix l'ont été dans les communes urbaines de la CODAH.

Ainsi, les spécialisations sociales déjà à l'œuvre sur l'aire urbaine ont été confortées sur la dernière période intercensitaire : d'une part, le départ de familles avec enfant(s) originaires du

### COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS

	Résidences principales en 1999	Logements vacants	Résidences secondaires et logements occasionnels
CODAH	102 932	6 511	1 284
Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc	5 600	171	134
Couronne Nord	8 781	254	682
Aire urbaine du Havre	117 313	6 936	2 100

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999

Unité : logement

### LES LOGEMENTS SOCIAUX SELON LE LIEU D'HABITATION

	Résidences principales HLM en 1999	% par rapport au parc total de résidences principales
CODAH	33 315	32,3
Dont communes de +8 000 habitants	32 955	34,4
Dont autres communes	360	11,6
Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc	345	6,2
Couronne Nord	349	4,0
Aire urbaine du Havre	34 009	29,0

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999

Unités : logement, %

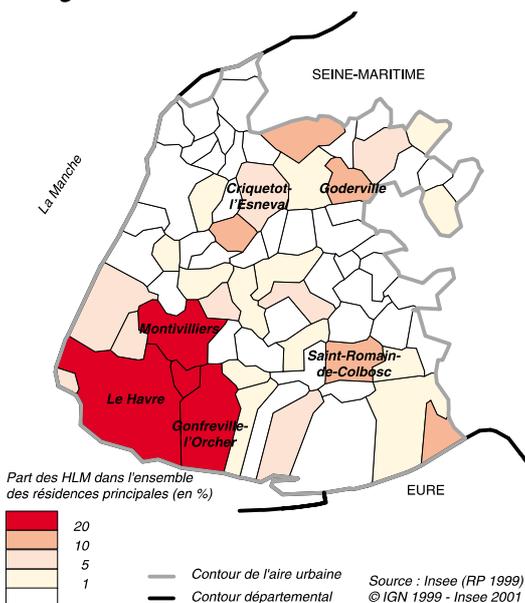
## LA CONSTRUCTION NEUVE ET SON ÉVOLUTION

	Ensemble des logements construits entre 1990 et 1999	Dont logements HLM		Dont logements en accession à la propriété	
		Total	Variation par rapport à la période 1982-1990 (%)	Total	Variation par rapport à la période 1982-1990 (%)
CODAH	4 638	1 398	-35	3 240	-39
Dont communes de +8 000 habitants	3 717	1 334	-37	2 383	-44
Dont autres communes	921	64	12	857	-22
Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc	732	142	100	590	-20
Couronne Nord	700	132	0 logement entre 1982 et 1989	568	-41
Aire urbaine du Havre	6 070	1 672	-26	4 398	-37

Source : DRE - SITADEL au 1er janvier

Unités : logement, %

### Le logement HLM en 1999



plus conséquent des ménages candidats à l'accession à la propriété sur la couronne Nord et la CCSR, ces territoires étant favorisés en cela par une offre foncière abondante, à des coûts compatibles avec les budgets des ménages.

La périurbanisation s'est toutefois ralentie par rapport à la période 1982-1990. Entre 1990 et 1999, on a moins construit sur les communes périurbaines de l'aire urbaine : -28%, chiffre à mettre néanmoins en relation avec les 44% de baisse de la construction en accession à la propriété sur les principales communes urbaines.

truction du logement collectif en accession à la propriété dans les villes, plutôt ciblée sur les clientèles "seniors" et les produits moyen/haut de gamme.

### Une insuffisance de construction au regard des besoins

Dans l'aire urbaine, la production de logements neufs au regard de la population en place (taux d'effort, c'est-à-dire le nombre de logements construits pour mille habitants) a été d'un niveau inférieur aux efforts enregistrés dans les aires urbaines françaises de taille comparable. Importants sur la CCSR et la couronne Nord, les efforts de construction ont été relativement réduits sur la CODAH et spécialement sur la ville du Havre, même s'il y a été constaté un redressement marquant à partir des années 1997 et 1998 lié, en partie, au développement des produits immobiliers à finalité fiscale "Périsol".

Cette situation a eu des effets démographiques non négligeables. Ainsi, pour simplement conserver un niveau de population identique à celui de 1990, il aurait fallu produire 2 500 logements supplémentaires sur la seule CODAH, et "seulement" 1 400 à l'échelle de l'aire urbaine, compte tenu des excédents de construction enregistrés sur la CCSR et la couronne Nord.

Cette production aurait dû couvrir les besoins de logement correspondant au remplacement des logements détruits ou ayant changé d'affectation. Elle aurait dû aussi compenser les besoins liés à l'augmentation structurelle du nombre de ménages (installation des jeunes, séparations, vieillissement).

### TAUX D'EFFORT (1) DE CONSTRUCTION

	Taux d'effort de construction
CODAH	20
Dont communes de +8 000 habitants	17
Dont autres communes	50
Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc	59
Couronne Nord	42
Aire urbaine du Havre	24
Aire urbaine de Rouen	36
Moyenne des aires urbaines comparables (2)	41

Source : INSEE - Recensement de la population 1999  
(1) nombre de logements construits pour 1 000 habitants.  
(2) aires urbaines de 250 000 à 350 000 habitants.

Unités : logement, %

Havre et des communes urbaines de la CODAH vers la périphérie, d'autre part, l'augmentation des ménages, ayants-droit au logement social, dans les villes (dont plus fréquemment, des familles monoparentales, des personnes seules).

La tendance récente va même dans le sens d'un éloignement encore

### Une plus grande diversité de l'offre

Un début de diversification s'observe au travers d'une diffusion du parc locatif public dans les communes rurales et chefs-lieux de canton de l'aire urbaine. Elle permet de répondre aux attentes de leurs habitants : jeunes décohabitants, personnes âgées, familles en difficultés économiques (130 logements construits entre 1982 et 1889, 338 entre 1990 et 1999, selon la Direction régionale de l'Équipement). Cette diffusion s'inscrit dans l'esprit de la Loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) visant une répartition plus équilibrée du logement social dans les territoires. L'obligation d'un minimum de 20% de logements sociaux qu'elle instaure ne s'applique toutefois qu'à une seule commune de l'aire urbaine : Sainte-Adresse.

Cette diversification de l'offre apparaît aussi dans une relance de la cons-

Ce déficit de construction, et donc d'offre au regard de la demande et des besoins des ménages, s'est aussi traduit par une pression nouvelle, en particulier sur le parc de logements vacants, en baisse sensible (-18%).

### ENJEUX

L'évolution du marché du logement dans l'aire urbaine fait ressortir deux enjeux principaux :  
- la poursuite du développement d'un parc locatif privé et social dans les communes périurbaines, de façon à stabiliser leurs populations et rentabiliser leurs équipements collectifs (écoles,...),

- la production d'un parc accession à la propriété en collectif ou individuel dans la CODAH comme choix alternatif à l'accession en périphérie pour les familles, dans l'objectif aussi de retrouver un dynamisme démographique.

Ces enjeux pourront être abordés dans le cadre d'un programme local de l'habitat (PLH) sur la CODAH, dispositif relevant de sa compétence, et sur la base du volontariat pour les autres intercommunalités dans le cadre des schémas de cohérence territoriale (SCOT).

## EMPLOI

### Une structure industrielle qui pèse sur les évolutions de long terme

Entre 1990 et 1999, la population active de l'aire urbaine du Havre s'est un peu modifiée, suivant en cela des tendances plus générales. Tout d'abord, certains taux d'activité ont fortement varié : les moins de 25 ans sont de moins en moins souvent actifs et les femmes de plus de 30 ans le sont de plus en plus fréquemment. Par ailleurs, les générations en âge de travailler sont plus nombreuses. Ceci est lié à la forte présence des tranches d'âge du baby boom. Enfin, Le Havre enregistre un solde migratoire positif d'actifs de moins de 25 ans moins élevé que les autres pôles urbains de la région.

Globalement, en neuf ans, le nombre d'actifs a augmenté de seulement 1% dans l'aire urbaine du Havre. Quelques grandes tendances se dessinent. Le niveau de l'emploi sur place, occupé en très grande majorité par les habitants de l'aire urbaine, s'est faiblement dégradé. Cette évolution différencie l'aire urbaine du Havre des

autres aires urbaines de taille comparable qui ont, pour la plupart, connu des hausses significatives de l'emploi sur place (plus de 3%). Compte tenu de ce manque de dynamisme de l'emploi, le chômage a assez fortement augmenté (14,5% au recensement de 1990, 17,1% en 1999). Par ailleurs le nombre de militaires du contingent, autre composante de la population active, est en net recul, corollaire de la fin de la conscription obligatoire.

### Une stabilité de l'emploi

Dans l'aire urbaine du Havre, l'emploi au recensement de la population est de 113 079 personnes dont 92% de salariés. L'emploi total est resté stable par rapport au recensement de 1990 (-0,3%). Cette évolution résulte d'une progression de l'emploi salarié de 0,8% (+900 emplois) et d'une baisse de l'emploi non salarié de 12,6% (-1200).

Cependant, entre 1990 et 1999, l'aire urbaine du Havre a créé près de cinq fois moins d'emplois salariés que les autres aires urbaines de taille comparable. Cette évolution peut s'expliquer en partie par la spécificité industrielle de ce territoire qui a connu d'importantes restructurations et par la prédominance des grands établissements, généralement moins créateurs d'emplois, sur l'économie locale.

La structure de l'emploi salarié dans l'aire urbaine semble assez proche de celle de la zone d'emploi du Havre. Si la part de l'industrie est passée de 26% à 24% au cours de la décennie, il est probable, à l'image de l'évolution observée dans la zone d'emploi, que la diminution des emplois industriels ait été plus limitée que dans le reste de la région.

Cette baisse tendancielle de l'emploi industriel a été compensée par la création d'emplois dans le tertiaire, secteur qui mobilise en 1999 environ 70% de l'emploi salarié. Toutefois, la progression de l'emploi tertiaire a été moins dynamique qu'au niveau de la région. Cette situation peut être liée à une moindre représentation des postes correspondant aux fonctions

#### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'AIRES URBAINE DU HAVRE ET AUTRES TERRITOIRES

	Aire urbaine du Havre	Seine-Maritime	Haute-Normandie	Aires urbaines de référence (1)
Emplois en 1990	113 449	471 968	657 467	1 483 073
Emplois en 1999	113 079	471 865	661 384	1 543 147
Évolution des actifs ayant un emploi (%)	-0,33	-0,02	0,60	4,06
Salariés en 1990	103 485	417 526	575 147	1 313 245
Salariés en 1999	104 368	426 317	593 143	1 390 373
Évolution de l'emploi salarié (%)	0,85	2,11	3,13	5,87
Salariées femmes en 1990	39 286	175 386	245 237	557 349
Salariées femmes en 1999	43 942	193 580	272 024	636 460
Évolution du nombre de salariées femmes (%)	11,85	10,37	10,92	14,19
% de salariées femmes en 1990	38,0	42,0	42,4	42,4
% de salariées femmes en 1999	42,1	45,4	45,9	45,8

Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999 au lieu de travail  
(1) aires urbaines de 250 000 à 350 000 habitants.

Unités : nombre d'emplois, %

#### PART DES EMPLOIS SALARIÉS SELON LE TYPE D'EMPLOI ET LE TERRITOIRE DE RÉSIDENCE EN 1999

	Aire urbaine du Havre	Seine-Maritime	Haute-Normandie	Aires urbaines de référence (1)
Emplois stables	83,8	83,3	83,5	83,8
CDI	65,2	64,6	65,7	62,4
Titulaires de la fonction publique	18,6	18,7	17,8	21,4
Emplois précaires	14,6	15,0	14,7	14,8
CDD	7,8	8,2	8,0	8,6
Intérim	3,0	2,7	2,8	2,2
Emplois aidés	2,7	3,0	2,8	2,8
Stagiaires rémunérés	1,0	1,1	1,0	1,0
Apprentissage	1,6	1,7	1,8	1,6

Source : INSEE - Recensement de la population 1999  
(1) aires urbaines de 250 000 à 350 000 habitants.

Unité : % de salariés

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DE 1990 À 1999 SELON LE TYPE D'EMPLOI

	Aire urbaine du Havre	Seine-Maritime	Haute-Normandie	Aires urbaines de référence (1)
Ensemble des salariés	0,4	2,3	3,8	5,9
Emplois stables	-5,1	-4,1	-2,6	-0,3
Emplois précaires	46,4	54,5	57,0	58,3
CDD	63,9	62,9	62,9	67,1
Intérim	28,4	48,3	55,6	78,4
Apprentissage	15,6	35,9	41,9	38,6

Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999  
(1) aires urbaines de 250 000 à 350 000 habitants.

Unité : % de salariés

stratégiques supérieures fortement génératrices d'emplois.

### Pas plus de précarité qu'ailleurs mais davantage d'intérim

En 1999, la répartition entre emplois stables et emplois précaires est conforme à celle observée dans des territoires comparables ou dans la région. Sur la décennie, deux éléments semblent assez marquants. D'une part, on observe une baisse des emplois stables bien plus forte qu'ailleurs. En légère baisse dans les aires urbaines de même taille, ils ont diminué deux fois plus vite dans l'aire du Havre que dans la région. D'autre part, l'emploi précaire a augmenté de façon spectaculaire, mais un peu moins cependant que dans les autres aires urbaines de référence. Ces évolutions n'ont pas modifié les caractéristiques de l'emploi précaire havrais, à savoir un poids relativement élevé de l'intérim et plutôt faible des contrats à durée déterminée.

### L'emploi féminin toujours pénalisé

La spécificité industrielle et portuaire du territoire tend à limiter la proportion d'emplois féminins. En 1999, les femmes ne représentent que 42% des salariés, soit la même proportion que celle observée, mais dix ans plus tôt, dans les autres aires urbaines ou dans la région. Dans l'aire urbaine du Havre, le travail à temps partiel était un peu moins répandu en 1990 que dans les autres aires urbaines, c'est également vrai dans la région. Depuis dix ans, il s'est développé et touche près d'un emploi salarié sur cinq et une majorité de femmes. Dans la zone

étudiée, ce sont près de 40% d'entre elles qui sont concernées contre une sur trois ailleurs.

### Une forte concentration de l'emploi dans les grands établissements

En 1999, l'aire urbaine compte près de 11 500 établissements dont l'activité est essentiellement tertiaire (85%). Dans l'industrie, l'emploi est assez fortement concentré dans de grandes structures. Près de deux salariés sur trois travaillent dans les 19 établissements de plus de 200 salariés, près de la moitié dans les sept établissements de plus de 500 salariés. Dans les services, l'emploi est réparti dans des structures de moins de 50 salariés (43%) mais aussi dans les 24 établissements de plus de 200 salariés qui mobilisent près de 40% des effectifs. Enfin, le poids de la commune du Havre est très

#### DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES 1 ET 6 INSCRITS À L'ANPE AU 31 DÉCEMBRE 2000

	Aire urbaine du Havre	
	Nombre	%
Ensemble	19 915	100,0
Dont catégorie 6	3 707	18,6
Hommes	10 596	53,2
Femmes	9 319	46,8
Moins de 25 ans	4 779	24,0
De 25 à 49 ans	12 753	64,0
50 ans et plus	2 383	12,0
Inscrits depuis plus d'un an	8 687	43,6
Dont plus de trois ans	3 526	17,7

Sources : DRTEFP - INSEE

Unités : DEFM, %

#### DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES 1 ET 6 AU 31 DÉCEMBRE 2000 SELON LE TERRITOIRE DE RÉSIDENCE

	DEFM de catégories 1 et 6			Population 1999
	Total des demandeurs	Moins de 25 ans	Inscrits depuis plus d'un an	
CODAH	92,6	91,1	93,7	86,0
Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc	3,0	3,2	2,8	5,5
Reste de l'aire urbaine	4,4	5,7	3,5	8,6
Aire urbaine du Havre	19 917	4 779	8 688	296 795

Sources : DRTEFP - INSEE

Unités : %, DEFM

important : 20 des 30 plus grands établissements de l'aire urbaine y sont localisés.

## CHÔMAGE

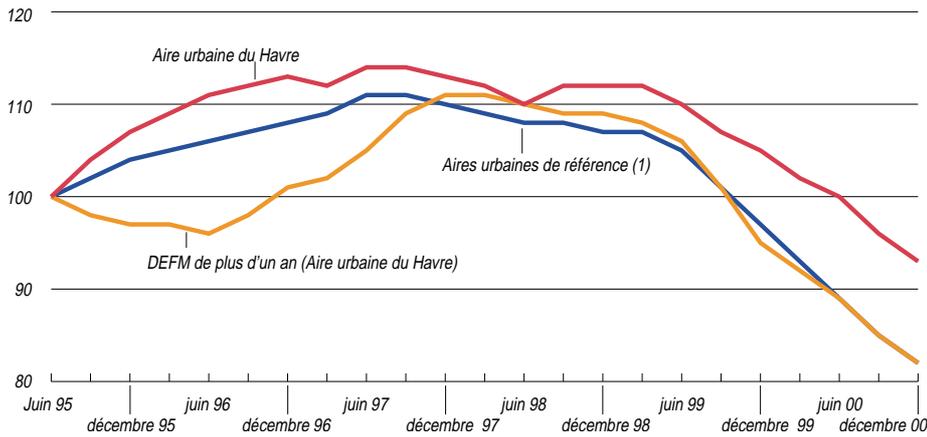
### Un chômage difficile à résorber

L'aire urbaine du Havre est fortement touchée par le chômage et en particulier par le chômage de longue durée (inscrits depuis plus d'un an). Elle concentre en effet 24% des emplois du département, 28,5% des chômeurs, 32,3% des chômeurs de longue durée et 40% des chômeurs de très longue durée (inscrits depuis plus de trois ans).

Depuis maintenant plus de trois ans, le chômage baisse régulièrement même s'il reste encore à un niveau relativement élevé. Au recensement de la population de 1999, le taux de chômage est de 17,1% et se situe près de 3 points au dessus de la moyenne des aires urbaines comparables. Entre fin 1997 et fin 2000, le nombre de demandeurs d'emploi de l'aire urbaine du Havre a reculé de 18% contre 25% dans le département (ou dans un ensemble plus large d'aires urbaines de taille comparable).

Le maintien d'une forte présence de demandeurs d'emploi de longue durée renvoie à la spécificité du tissu économique local. Les durées d'inscription sont souvent plus longues dans les territoires les plus touchés et les grandes restructurations passées ont provoqué un chômage difficile à résorber (17,7% des chômeurs sont inscrits depuis plus de trois ans). Cette situation est due à la faiblesse de la création d'emplois et probablement aussi à certaines difficultés d'adapta-

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES 1 ET 6



Sources : INSEE - DRTEFP  
(1) aires urbaines de 250 000 à 350 000 habitants.

Unité : indice base 100 en 1995 (données CVS)

### LE CHÔMAGE DANS L'AIRE URBAINE DU HAVRE EN MARS 1999

	Taux de chômage
CODAH	18,4
Dont communes de +8 000 habitants	19,5
Dont autres communes	8,1
Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc	8,8
Couronne Nord	9,7
Aire urbaine du Havre	17,1
Moyenne des aires urbaines de référence (1)	14,2

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 Unité : %  
(1) aires urbaines de 250 000 à 350 000 habitants.

Enfin, les taux de chômage au recensement montrent que les territoires de l'aire urbaine sont inégalement affectés. Comme dans toute aire urbaine, l'agglomération est beaucoup plus concernée par le chômage que les communes périurbaines.

tion des personnes aux besoins des entreprises.

### La persistance d'un chômage élevé chez les jeunes

Le chômage des jeunes est, en proportion du nombre des demandeurs d'emploi, aussi important qu'ailleurs. Il a lui aussi diminué plus faiblement : -25,2% contre -28,6% en Seine-Maritime et -31,5% dans les aires urbaines comparables.

Les jeunes chômeurs de l'aire urbaine sont à peu près autant qualifiés ou diplômés que les jeunes chômeurs du département. On peut noter, et c'est une particularité locale, que l'importance du chômage de longue durée affecte aussi les «jeunes». Dans l'aire urbaine du Havre, 31,7% des demandeurs d'emploi de moins de 30 ans sont inscrits depuis plus d'un an. Dans le reste du département ce ratio est de 25,5%.

### ENJEUX

Les interdépendances très fortes qui existent entre les territoires de l'aire urbaine au plan des migrations alternantes montrent que le développement économique, comme celui de l'emploi, et le traitement du chômage sont des questions qui concernent toutes les communes de l'aire urbaine du Havre. A ce titre, un certain nombre de pistes d'interventions ont déjà été développées, essentiellement dans des dispositifs d'État. Elles visent notamment la consolidation des filières industrielles, l'appui aux PMI, le développement des activités tertiaires à valeur ajoutée (en lien notamment avec le projet PORT 2000), le renforcement des politiques de qualification et d'insertion des jeunes et des chômeurs, etc. Elles constituent, avec d'autres, les enjeux actuels du contrat de plan Etat Région et pourront être relayées localement dans le cadre des projets de territoire, d'agglomération ou de pays.

## FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

### Une situation favorable

L'aire urbaine du Havre, composée d'une agglomération de 14 communes et d'une couronne périurbaine de 58 communes, dispose d'une activité financière et d'une richesse fiscale plus conséquentes que la moyenne régionale car elle concentre population, agents économiques et infrastructures. L'activité financière se localise surtout dans l'agglomération qui centralise les fonctions économiques et les installations. La couronne périurbaine, bénéficiant probablement des infrastructures de ce centre urbain proche, présente une activité financière et un endettement bien plus réduits. L'endettement sur le périmètre de la Communauté d'agglomération comme dans la commune du Havre est néanmoins inférieur à celui observé dans la région pour les villes de plus de 10 000 habitants.

### Une plus grande richesse fiscale

Grâce notamment à l'implantation d'entreprises industrielles, des secteurs de l'énergie, de la chimie et de l'automobile en particulier, l'aire urbaine du Havre dispose de recettes de fiscalité directe plus élevées que les autres aires urbaines françaises de 250 000 à 350 000 habitants (4 053 francs par habitant contre 3 613). De fait, les ressources fiscales proviennent davantage de la taxe professionnelle, mais aussi de la taxe sur le foncier bâti, tandis que les rendements de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non bâti sont en retrait. La pression fiscale apparaît dans l'ensemble assez modérée.

### En 1999, le degré d'intégration fiscale était très faible

Avant les créations toutes récentes de la CODAH et de la Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc, le degré d'intégration fiscale de l'aire urbaine était très faible (1,8%

pour 15% au niveau régional) avec, de surcroît, de forts contrastes entre les communes urbaines (0%) et les communes périurbaines (21%).

## ENJEUX

Cette situation financière favorable et les nouveaux regroupements intercommunaux, qui vont améliorer le degré d'intégration fiscale des territoires, sont propices à créer de meilleures conditions de portage de projets partagés.

## FINANCES PUBLIQUES DE L'AIRE URBAINE DU HAVRE EN 1999

	Activité financière	Capacité d'autofinancement nette	Dépenses d'équipement brut (1)	Encours de la dette au 31 décembre
Aire urbaine du Havre	10 500	410	1 600	5 782
Dont pôle urbain	11 438	336	1 621	6 572
Dont couronne périurbaine	5 696	785	1 496	1 739
Selon la population des communes constituant l'aire urbaine du Havre				
De 0 à 499 habitants	4 717	793	1 238	1 030
De 500 à 999 habitants	5 605	814	1 618	821
De 1 000 à 4 999 habitants	5 495	634	1 263	2 199
5 000 habitants et plus	12 635	1 490	2 255	4 786
Le Havre	11 707	72	1 542	7 340
Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc (2)	6 695	898	1 741	1 582
Communauté d'agglomération du Havre (2)	11 324	360	1 613	6 443
Communes de 10 000 habitants et plus de Haute-Normandie (3)	10 375	-41	1 271	7 906
Seine-Maritime	9 150	393	1 459	5 027
Haute-Normandie	8 663	330	1 364	5 177

Sources : INSEE - Trésorerie générale

(1) moyenne 1997-1999.

(2) résultats obtenus par l'agrégation des données de chaque commune composant le territoire.

(3) hors Rouen et Le Havre.

Unité : franc par habitant

## PRODUITS D'IMPOSITION EN FRANCS PAR HABITANT EN 1999

	Taxe sur le foncier non bâti	Taxe sur le foncier bâti	Taxe d'habitation	Taxe professionnelle	Ensemble des 4 taxes	Intégration fiscale
Aire urbaine du Havre	33	1 239	681	2 100	4 053	1,8
Dont pôle urbain	10	1 365	765	2 197	4 337	0,0
Dont couronne périurbaine	156	596	253	1 606	2 611	20,9
Selon la population des communes constituant l'aire urbaine du Havre						
De 0 à 499 habitants	245	384	192	1 171	1 992	30,0
De 500 à 999 habitants	185	561	200	3 442	4 388	35,1
De 1 000 à 4 999 habitants	103	655	362	650	1 770	8,3
5 000 habitants et plus	16	1 261	582	4 857	6 716	0,0
Le Havre	3	1 446	827	1 751	4 027	0,0
Aires urbaines France de 250 000 à 350 000 habitants	56	1 011	779	1 767	3 613	19,1
Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc (1)	158	587	226	3 400	4 371	30,7
Communauté d'agglomération du Havre (1)	12	1 365	756	2 192	4 325	0,0
Communautés d'agglomérations France de 200 000 à 300 000 habitants (2)	17	1 038	803	1 561	3 419	8,4
Communes de 10 000 habitants et plus de Haute-Normandie (3)	13	1 388	732	2 269	4 402	10,8
Seine-Maritime	67	1 122	627	2 025	3 841	17,4
Haute-Normandie	89	1 043	574	1 815	3 521	15,4

Sources : INSEE - Trésorerie générale

(1) résultats obtenus par l'agrégation des données de chaque commune composant le territoire.

(2) hors Le Havre.

(3) hors Rouen et Le Havre.

Unités : franc par habitant, %

## CONCEPTS ET INDICATEURS

### ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Somme des produits de fonctionnement et des recettes d'investissement.

### ANNUITÉ DE LA DETTE

Somme du montant des intérêts de la dette et du montant du remboursement du capital payés pour une année.

### AUTOFINANCEMENT BRUT OU ÉPARGNE BRUTE

Excédent des produits de fonctionnement sur les charges de fonctionnement.

### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE OU ÉPARGNE NETTE

Autofinancement brut après déduction du remboursement en capital de la dette.

### COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE

Rapport entre les produits d'imposition des groupements et ces mêmes produits pour l'ensemble communes + syndicats + groupements.

### COEFFICIENT DE MOBILISATION DE LA RICHESSE FISCALE

Indicateur général de pression fiscale, égal au rapport entre le produit des quatre taxes encaissé et le produit fiscal théorique (cf. richesse fiscale).

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT OU DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT

Immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, travaux en cours.

### ENCOURS DE LA DETTE COMMUNALE TOTALE

Capital restant dû au 31 décembre sur les dettes à moyen et long terme.

### POPULATION UTILISÉE

Population totale au recensement de la population de 1999, c'est-à-dire la population municipale + la population comptée à part (doubles comptes compris).

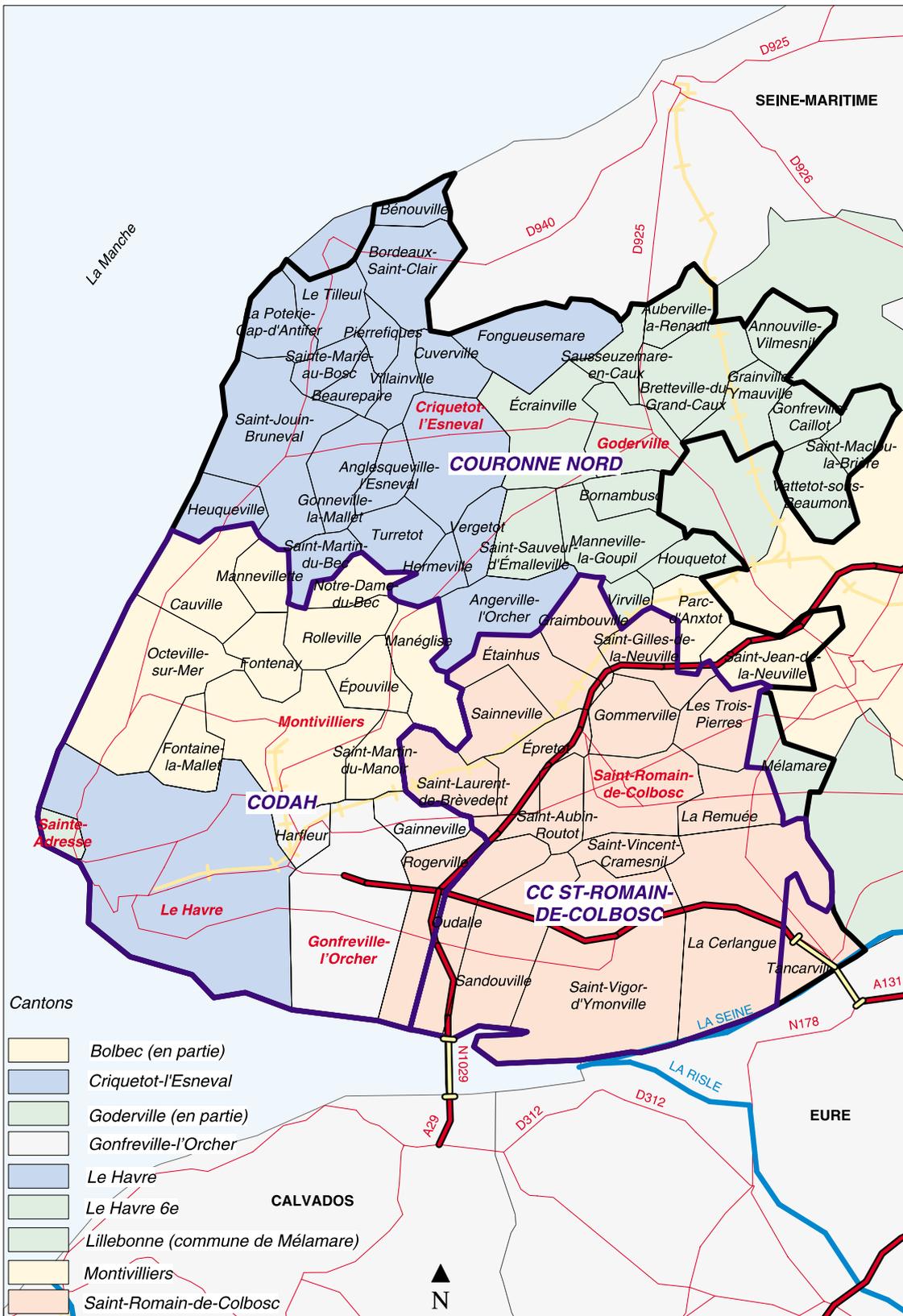
### PRESSIION FISCALE

Charge d'impôts supportée par les contribuables.

### RICHESSE FISCALE

Elle correspond au produit fiscal que produiraient les quatre taxes directes de la commune si les taux d'imposition qu'elle applique à ces quatre taxes étaient égaux aux taux moyens nationaux de la strate.

# L'AIRE URBAINE DU HAVRE



Document réalisé par l'Agence d'urbanisme de la région du Havre (AURH) et la Direction régionale de l'INSEE de Haute-Normandie

**AURH**  
136, rue Victor Hugo  
76063 LE HAVRE cedex  
Tél : 02 35 42 17 88  
Fax : 02 35 21 51 57

**INSEE Haute-Normandie**  
8, quai de la Bourse  
76037 ROUEN cedex  
Tél : 02 35 52 49 11  
Fax : 02 35 15 06 32

Directeur de la publication : **Jacques JACOB**, Directeur régional de l'INSEE

Coordination et rédaction : **Henri-Noël RUIZ** (AURH)  
**Jean LEMATTE** (INSEE)

Rédacteurs : **Marie-Laure LEMOINE** (AURH)  
**Christian CAMESELLA** (INSEE),  
**Jérôme FOLLIN** (INSEE),  
**François GITTON** (INSEE),  
**Jacques QUÉDEVILLE** (INSEE),  
**Serge TILLARD** (INSEE)

Rédacteur en chef : **Marie-France GUILLIEN** (INSEE)

Mise en page et cartographie : **Evelyne BRÉANÇON**,  
**Nadine POUILLAIN** (INSEE)

ISBN 2-11-069986-8  
© INSEE 2001  
Dépôt légal : juillet 2001  
Code SAGE : AUDH0168  
Imprimerie IPP - Déville-lès-Rouen  
Prix : 35 F - 5,34 €